



RESUME NON TECHNIQUE

1 - PRESENTATION DU PROJET

Le parc St Léger, est, depuis sa création en 1984 un parc animalier et de loisirs destiné principalement aux familles. Ce parc se compose d'un parc animalier, d'animations ludiques et d'un restaurant qui permet à la fois aux visiteurs de se restaurer et d'accueillir des événements tels que des mariages, anniversaires...

Il est racheté en septembre 2013 par la S.A.R.L KB LOISIRS (cf. annexe 1) dont Thomas Kid BAUIER est le gérant. Le repreneur est un éleveur et dresseur de fauves réputé. Avec son épouse, ils sont entrepreneurs de spectacles depuis plus de trente ans et leur fille ainée Namayca suit les traces de son père dans le dressage. La plupart des animaux présents au moment de l'achat sont gardés, mais la grande nouveauté amenée par ces nouveaux propriétaires est l'arrivée de grands fauves. Avec ces félins, leur spécialité est la production d'un spectacle de dressage pédagogique.

L'objectif du projet est de faire de ce parc un lieu de loisir et de détente original pour la famille et les enfants. Avant tout, réussir à marier la notion de cirque (présentation de spectacles animaliers) avec un établissement zoologique (les animaux en semi-liberté) tout en apportant une dimension pédagogique. Les visiteurs doivent venir pour se détendre, se restaurer, être proche des animaux et s'informer sur ces derniers de façon ludique.

Dans ce but, des travaux de rénovation et d'aménagement sont entrepris afin de remettre en état les installations existantes et d'en créer de nouvelles pour accueillir les fauves.

Du personnel compétent est présent afin de gérer le restaurant, les animations et la partie zoologique ainsi que le spectacle.

2 - ETAT INITIAL DU SITE ET DU PLAN D'EPANDAGE

Ce parc se situe dans l'Oise, département Picard situé dans le nord de la France, à 50 km de Paris, entre la région parisienne et le littoral de la manche orientale. Le chef-lieu de ce département est Beauvais. C'est un département au climat océanique, composé d'opulentes campagnes, de vastes forêts et traversé en diagonale, du nord-est au sud-ouest par la rivière Oise.

Cette région, fortement rurale, avec beaucoup de grandes cultures, comporte aussi des industries. Dont quelques industries lourdes de l'agro-alimentaire.

C'est aussi une région d'échange et de passage entre Paris et le nord de l'Europe.

Le tourisme peu important, attire essentiellement pour son patrimoine historique, culturel et religieux (cathédrales, châteaux). Un public parisien y vient aussi à la recherche de calme, de grand air et de verdure. Trois parcs de loisirs attirent majoritairement les familles.

1 La commune de St Léger en Bray

La petite commune rurale de St Léger en Bray de 356 habitants est située à 8 km au sud-ouest de Beauvais. Elle est bien desservie par les routes et autoroutes (A16 – rocade Beauvais sud RN31). Elle est à environ 1 heure de route de Paris, de Rouen, Amiens et Compiègne.



DDAE&O PARC DE SAINT-LÉGER

LES GRANDS FELINS



Elle fait partie du Pays de Bray, pays de bocages, de bois et de prairies humides dues à la présence d'argile à faible profondeur. Cette argile est utilisée depuis toujours pour la fabrication de pots, tuiles, briques... Quelques monuments touristiques (Colombier, moulin) complètent le tableau.

C'est dans ce cadre que le parc de St Léger propose depuis 1984, sur 9 hectares, ses animations, ses animaux en semi-liberté et, depuis cet été, ses grands fauves et son spectacle. Aucun des parcs animaliers les plus proches ne propose le même contenu (zoo d'Amiens, Thoiry) De plus, ce projet s'inscrit, de par sa vocation et son intégration dans le paysage agricole et économique, dans la politique régionale de développement durable du tourisme et de loisir de Picardie.

2 Autour du site

Les établissements industriels à proximité du site sont essentiellement ceux de la zone d'activité de la petite ville d'Auneuil située à 600 m du parc.

Deux exploitations agricoles de type laitier sont présentes aux environs (à 800m et 1,5 km)

Ainsi que quatre établissements recevant du public : écoles, salle de réception et parc de Loisir (entre 700m et 4 km)

Le premier voisin se situe à 621 m.

3 Milieu physique

Le climat étant de type océanique, le temps est assez humide, les écarts de températures, aussi bien l'hiver que l'été, sont peu élevés. L'ensoleillement est peu important (une moyenne de 4,4h/j). Les vents dominants sont de sud-ouest, Ouest. La qualité de l'air est bonne. On relève peu d'orages, mais beaucoup plus de brouillards, surtout de septembre à février.

4 Contexte géologique

La commune de St Léger se trouve dans la boutonnière du Pays de Bray, à 90m d'altitude. Cette boutonnière, fosse bocagère en forme d'amande, s'étend de Beauvais à Neuchâtel en Bray et a été formée par l'érosion. Au niveau de St Léger, elle est bordée au sud par le plateau du Vexin qui culmine à 236m et par des plaines et petites collines pour le reste de son pourtour.

Suite à l'érosion, l'argile est présente à faible profondeur et est facilement exploitable, ce qui en a fait depuis les temps anciens un pays de potiers. Étant imperméable, elle retient l'eau ce qui donne une région de prairies humides caractéristiques du Pays de Bray.

5 L'eau

Dans le parc, deux étangs sont présents, formés par l'extraction de l'argile et alimentés par des sources.

A proximité, un ru. Le ru d'Auneuil, orienté sud-nord traverse des pâtures et des cultures pour se jeter dans l'Avelon, puis lui-même dans le Thérain qui se jette ensuite dans l'Oise.

Ce ru, aux eaux fraîches et à la végétation aquatique diversifiée accueille la Truite Fario et le Chabot. C'est un milieu fragile et sensible dont la qualité demande à être améliorée.

Les eaux souterraines ont un bon état chimique. Le parc n'est pas situé dans le périmètre d'un captage d'eau potable. Aucune pisciculture n'est recensée à proximité et il se situe en zone de faible sensibilité de remontée de nappe.

6 Sites naturels et zones protégées

- SITES NATURA 2000

Ces sites, à protéger, sont constitués d'habitats naturels remarquables avec des espèces animales ou végétales rares.

Quatre sites sont répertoriés à proximité :

- Cavité de Larris Millet à St Martin le nœud. FR2200376 à 4km (carrière de pierres exploitée depuis le X^{ème} siècle)



DDAE&O PARC DE SAINT-LÉGER LES GRANDS FELINS



- *Cuesta du Bray (La cuesta qui limite au sud la dépression du Bray est une falaise abrupte froide surplombant d'une centaine de mètres la fosse bocagère du Bray. Elle possède une flore très diversifiée avec des espèces protégées).*
- *Massifs forestiers du Haut Bray de l'Oise. FR2200372 à 5km (complexe forestier acide à double affinité atlantique et submontagnarde avec une grande diversité et originalité d'habitats).*
- *Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis). FR2200369 à 5,2km.*

Le parc ne se situe dans aucun d'eux et ses activités ne sont pas de nature à impacter ces zones.

- ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE-DIRECTIVE OISEAUX-ZPS

Aucune Zone de Protection Spéciale sur cette commune ou dans un rayon de 10km

- ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Les ZNIEFF de type 1 sont de petits secteurs particulièrement intéressants en raison de leur flore ou faune. Des ZNIEFF de type 1 sont répertoriées aux alentours mais le parc n'est pas situé dans l'une de ces zones.

Les ZNIEFF de type 2 correspondent à de grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau, estuaire...) riches et peu modifiés. Ils peuvent inclure une ou plusieurs ZNIEFF de type 1

Le parc Saint léger est situé dans la ZNIEFF 2 du Pays de Bray.

Par contre, il n'existe aucun arrêté de protection biotope, aucune réserve naturelle nationale ou régionale, ni d'appellation d'origine contrôlée sur la commune de St Léger en Bray.

Le parc se situe dans la zone de conservation des entités bocagères et de préservation des espaces naturels de qualité écologique reconnue et spécifiée dans Le Schéma de Cohérence Territoriale du Beauvaisis.

Il se situe aussi au cœur d'une des trois zones dédiées au développement du tourisme vert, ce qui est en parfaite cohérence avec le développement du parc.

7 Risques naturels

La commune et les alentours sont peu concernés par les risques naturels (inondations, aléas sismiques, tempêtes...).

3 - LES EFFETS PRÉVISIBLES DU PARC ET DU PLAN D'ÉPANDAGE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES MESURES PRISES POUR LES RÉDUIRE

Le parc St Léger, entouré de bois, d'étangs et de pâtures est situé à environ 1 km du village.

8 L'eau et les sols

Tout le site, y compris le restaurant (bac à graisses), les sanitaires sont reliés au tout à l'égout. Les eaux de pluies, collectées, rejoignent le milieu naturel. Le fumier, sec et pailleux, stocké dans une remorque est évacué toutes les semaines. La cuve à fuel est sécurisée. Aucune modification du sol est prévue.

9 Incidence sur la flore et la faune locale.

Le site est entretenu par une entreprise d'espaces verts de façon à garder et entretenir la végétation et les caractéristiques naturelles du site (bois, haies, étangs) ce qui préserve l'habitat et les habitudes de la faune locale (canards, cygnes). Les poubelles ramassées régulièrement limitent les détritiques et il est interdit de donner à manger aux animaux. Les éventuels cadavres d'animaux sont stockés dans des containers en attendant d'être évacués par une filière autorisée.



DDAE&O PARC DE SAINT-LÉGER

LES GRANDS FELINS



Le projet s'inscrit dans le schéma de cohérence territoriale de développement du tourisme vert et préservation des haies.

10 Incidence sur l'air et les odeurs

La végétation entourant le parc permet de limiter les nuisances olfactives pouvant venir de l'extérieur.

Pour ce qui est du parc lui-même toutes les dispositions sont prises tant au niveau du ramassage et stockage des déchets qu'au niveau de l'aération et du nettoyage des cages et parcs des différents animaux. Les éventuels cadavres sont stockés dans des containers étanches.

11 Incidence de l'éclairage

Aucun éclairage permanent n'est prévu pour fonctionner la nuit.

12 Incidence de la circulation des véhicules motorisés

Dans un premier temps l'incidence restera la même, par la suite des aménagements seront prévus.

13 Incidence sur le bruit et les vibrations

Les différentes sources de bruits, engins motorisés, animaux sont limitées dans le temps. Une étude acoustique de 2003 a montré que l'émergence est très faible et peu mesurable au niveau des habitations. Aucun équipement du parc ne génère de vibration.

De plus, le parc se trouve à l'écart des tiers et entouré de végétation ce qui atténue les effets sonores.

14 Incidence sur l'hygiène, la salubrité et la sécurité publique

Pour les risques sanitaires, un programme de prophylaxie est appliqué et les animaux extérieurs ne sont pas admis.

Pour les déchets, ils sont triés et ramassés régulièrement par la communauté de commune.

Pour l'hygiène, toutes les mesures sont prises : nettoyage et désinfection de tous les bâtiments, (élevage et restaurant) tenue de travail du personnel, dératisation et désinsectisation. Les camions stationnent sur le parking extérieur.

Pour la sécurité du public, l'accès du parc est réglementé, les bâtiments des animaux fermés en permanence à clé et le parc est entouré d'un grillage d'au moins 1,80 m.

15 Incidence sur le climat

Elle est due principalement aux gaz à effet de serre (GES). Elle sera limitée : par une bonne gestion de l'énergie. À savoir : bâtiments en bois, chauffage peu énergivore par lampes infrarouges, éclairage naturel, les haies et bois protègent des vents dominants. Mais aussi par l'optimisation de l'alimentation. Le fumier sec et pailleux est peu générateur de GES.

4 - DESCRIPTIF DU PARC ET DU PLAN D'EPANDAGE

16 Bien être des animaux

Les animaux sont tous dans des parcs et cages aux dimensions réglementaires. Le dressage des fauves se fait par stimulation et non par contrainte.

Au moment de la reprise, le restaurant et différents abris et parcs existaient déjà. Certains ont été rajoutés, en particulier le bâtiment pour les chèvres et poneys, deux parcs à fauves avec leurs cages et un chapiteau pour les spectacles.

Deux autres parcs à fauves sont en projet ainsi qu'un cirque en dur, un hangar à foin et paille et un bâtiment pour le stockage de la viande qui se fait actuellement dans un camion équipé d'un congélateur.

Les parcs à fauves sont composés chacun d'un bâtiment en bois contenant des cages en métal aux dimensions réglementaires. Ce bâtiment s'ouvre sur un parc extérieur entouré d'un double grillage.

17 Alimentation des animaux

Les herbivores sont nourris de foin et céréales. Les fauves ont de la viande achetée à l'abattoir de Formerie, congelée et décongelée sur place, le matin tous les deux jours. Chaque bâtiment dispose de l'eau courante.



DDAE&O PARC DE SAINT-LÉGER LES GRANDS FELINS



La nourriture est stockée sur place dans des bâtiments et espaces adaptés.

18 Accès

Le parc est situé à proximité de voies à grande circulation. Il dispose d'un parking de 98 places, entièrement rénové, avec 4 places handicapées, accessible aux cars pour déposer leurs passagers.

Suivant la progression du nombre de visiteurs des aménagements seront prévus avec les autorités. Le projet de coulée verte entre Gournay en Bray et Beauvais permettra l'accès à vélo.

19 Épandage

Au vu du peu de fumier produit. Les exploitants ont passé une convention avec M. DELANNOY agriculteur à Auneuil. Une parcelle d'épandage de 2,51 ha est mise à disposition sur la commune de Saint Léger en Bray (cf. annexe 3). À l'issu d'une campagne d'épandage, le plan sera révisé si nécessaire. Chaque semaine, le fumier stocké en benne est repris par l'agriculteur.

5 - CONDITIONS DE REMISE EN ETAT DU SITE

L'arrêt sera réalisé conformément aux articles R512-74 à R512-78 du Code de l'environnement de façon à ce qu'il ne présente aucun danger et qu'il soit réutilisable. Il est prévu en particulier, le démontage des bâtiments des animaux, l'évacuation des déchets et gravats, la vente de l'équipement.

6 - EVALUATION DU RISQUE SANITAIRE

Par risques, On entend danger, tout événement de santé indésirable qui porte atteinte au bien être physique, chimique ou biologique.

20 Les zoonoses

Ou maladies infectieuses ou parasitaires transmissibles de l'animal à l'homme.

Il en existe un certain nombre, transmissibles directement par l'animal ou bien par l'eau, la litière, l'alimentation animale. Certaines peuvent être mortelles.

La majeure partie de ces risques peut être évité à l'aide d'une bonne hygiène (lavage des mains, vêtements de travail), la lutte contre les rongeurs et insectes et le nettoyage régulier des bâtiments, mangeoires et abreuvoirs.

21 Émissions atmosphériques d'ammoniac

Bien que non cancérigène, il est très irritant et provoque de fréquentes séquelles respiratoires qui dépendent de la concentration et de la durée d'exposition. Étant donné qu'ici l'élevage n'est pas intensif et les locaux bien aérés, les risques sont faibles, voir nul.

22 Les poussières (foin, paille, aliments secs, travail sur le sol)

Elles se déposent selon leur taille dans les fosses nasales, les bronches et bronchioles, les alvéoles. Mais dans le parc Saint Léger, il y a peu de poussières, le risque est faible voir nul.

7 - IDENTIFICATION DES DANGERS

23 Dangers internes au parc

- *Provenant des animaux :*

24 Les dangers liés à la divagation des animaux :

Cette divagation peut être causée par la détérioration des clôtures ou ouverture des portes des bâtiments des animaux. Pour prévenir ce danger, une attention particulière est portée aux clôtures et la fermeture à clé des portes. Il y a en plus, une surveillance par caméra. De plus, l'enceinte du parc est clôturée par un grillage.



DDAE&O PARC DE SAINT-LÉGER LES GRANDS FELINS



Enfin, le personnel est formé régulièrement et utilise des outils appropriés. De plus, le calme, l'observation et l'expérience par la connaissance des animaux permet des comportements et réactions appropriés.

Les autres dangers :

- Des engins motorisés : ils sont conformes et entretenus ;
- Des produits dangereux : ils ont leur stockage dédié sous clé ;
- Du restaurant : vêtements dédiés, formation du personnel et nettoyage régulier des locaux ;
- De l'installation électrique : elle est conforme et contrôlée régulièrement par une société.

Risques de pollution:

Le risque de pollution du milieu par écoulement accidentel de produits est limité à l'écoulement de gasoil. Contre cela la cuve est à double parois ou à défaut, dotée d'un bac de récupération étanche.

Risques d'incendie :

Un incendie pourrait détruire les bâtiments et le matériel, tuer des animaux et se propager alentour.

Pour prévenir ce danger, un certain nombre de mesures sont prises, entre autre, un plan d'évacuation élaboré avec les pompiers, la présence d'extincteurs et une borne à incendie avec aire de pompage est installée au bord de l'étang.

25 Dangers externes au parc

- Contre le risque de tempête les haies hautes et basses coupent le vent et les arbres sont régulièrement entretenus et élagués.
- Le risque de foudre est peu élevé.
- Risque inondation : il n'y a pas d'inondation connue sur le site Les bâtiments sont situés en partie haute du parc

26 Les secours

- Une plate-forme a été construite le long de l'étang principal. Elle est équipée d'une borne à incendie conforme afin de recevoir le camion des pompiers.
- Le parc dispose d'un plan d'évacuation
- Les numéros d'urgence sont disposés dans les différents bâtiments.

8 - HYGIENE ET SECURITÉ DES TRAVAILLEURS

La réglementation du code du travail est respectée tant au niveau du restaurant que du parc, avec vestiaire, règlement intérieur pour le personnel et les visiteurs, plan d'évacuation...



Le parking complémentaire face à l'entrée du parc